

## CR Commission

### Cohésion sociale, enfance-jeunesse, culture et loisirs

Mardi 17 décembre 2024 à 18h

1

#### Elus :

<b>Argol</b>	Magalie CHESSE	Absente
<b>Camaret-sur-Mer</b>	Muriel LE MEROUR	Présente
<b>Crozon</b>	Dominique GUILLOIS	Excusée
<b>Landévennec</b>	Marie-Claire CARIOU	Présente
<b>Lanvéoc</b>	Christelle GAOUYER	Présente
<b>Le Faou</b>	Ludovic LASSAGNE	Présent
<b>Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h</b>	Aurélien LE BOT	Excusé
<b>Rosnoën</b>	Martine LE GUIRRIEC	Excusée
<b>Roscanvel</b>	Thouria Ait Ouchannik	Absente
<b>Telgruc-sur-Mer</b>	Yves LE MOIGNE	Présent

#### Technicien CCPCAM :

Hubert LE BRENN	Présent
Mélanie MESSAGER	Excusée
Aurélie CABON	Présente
Sandrine NICOLAS	Présente

#### Partenaires :

<b>Président Kaniri Ar Mor</b>	André Deletoille	Présent
<b>Vice-président Kaniri Ar Mor</b>	Pascal Lapeyronnie	Présent
<b>Trésorier Kaniri Ar Mor</b>	Didier Morice	Présent
<b>Directeur Kaniri Ar Mor</b>	Yannick Le Bitter	Présent

#### Ordre du jour

##### CTG

- 1/ Relais Petite enfance : diminution du temps de travail
- 2/ Kaniri Ar Mor : présentation du DLA
- 3/ Résultats du questionnaire : priorisation des projets et actions pour 2025
- 4/ Informations et questions diverses
  - France services : aménagement des horaires d'ouverture
  - Dates des commissions du 1<sup>er</sup> semestre 2025

#### Date de la prochaine commission

Mardi 28 janvier à 18h

## Convention Territoriale Globale

### 1/ Relais petite enfance

Mise à jour des chiffres au 17/12/2024 : nombre de contacts reçus – 762

Depuis 2011, le nombre de naissance a divisé par 2. On observe également une diminution du nombre d'assistantes maternelles.

Ce qui explique en grande partie une diminution de l'activité du RPE.

Il est donc proposé une réorganisation du temps de travail avec l'accord du salarié.

→ **Avis favorable de la commission.**

## 2/ Kaniri Ar Mor

L'association a 60 ans d'histoire.

La gestion de l'association est complexe car il y a une 20aine de salariés, équivalent à 7ETP. C'est un portage lourd pour une équipe de bénévoles.

De nombreux salariés habitent en dehors du territoire. L'association attire les nouveaux salariés mais n'arrive pas à les retenir. Il y a 3 à 5 personnes à remplacer par an.

Actuellement l'association souhaite développer la communication ce qui nécessiterait la création d'un temps de travail dédié. La mutualisation avec une autre association est une piste envisagée.

### Les défis à relever en interne

Kaniri Ar Mor réactualise son projet associatif. Il souhaite y associer les partenaires (CC et mairies). L'objectif est de définir quel type d'école on veut pour le territoire => réécrire le projet pédagogique.

Un travail sur la mise en place d'indicateurs partagée va être menée. Ce qui permettra de mieux suivre le projet avec les partenaires.

### Les autres défis à relever

⇒ Des locaux adaptés

Les locaux au Faou et à Crozon sont inadaptés.

- ✓ L'antenne du Faou fonctionne bien mais est victime de son succès. Les locaux ne sont plus suffisants. => 80 inscriptions. (Dont quelques élèves extérieurs à la CC)
- ✓ En ce qui concerne les locaux de Crozon, une étude d'ingénierie a été réalisé par la mairie de Crozon en collaboration avec les autres communes du territoire pour définir l'emplacement possible d'un tel équipement.

→L'association souhaite connaître comment les élus envisagent la suite sur ce dossier.

La communauté de communes est engagée dans l'accompagnement de Kaniri sur le fonctionnement et le volet scolaire de l'association. Il appartient à l'association Kaniri de relancer la commune de Crozon et les maires pour le projet de bâtiment.

Les locaux de l'antenne de Camaret-sur-Mer sont adaptés, cependant cette année les cours n'ont pas pu être maintenus faute d'un nombre d'élèves suffisants.

⇒ Un modèle économique stable

La charge salariale représente 80% du budget de l'association. Celle-ci a fait le choix de verser des indemnités kilométriques pour rester attractive et avoir des salariés compétents. L'évolution de l'indice salariale ainsi que la mise en place d'un parcours global engendre une charge financière importante.

→La trésorerie de l'association plonge depuis 2020/2021.

La mise en place des cycles 1 et 2 permettant aux élèves de se former et de pouvoir intégrer des conservatoires nécessite de proposer une offre riche et variée (parcours global, mis en place à la suite du schéma départemental en 2005).

Offrir cette exigence d'enseignement a un coût pour l'association qui n'est actuellement pas suffisamment soutenue par les financeurs (département, communes et CC). Un échange avec les financeurs sur leurs attendus devra être menée si l'on souhaite maintenir l'offre actuelle.

A noter que plus l'association accueille d'élèves, plus elle creuse son déficit. (Actuellement 310 élèves dont environ 80 adultes)

L'association reste alerte aux appels à projet mais n'a actuellement pas les moyens humains pour y répondre car c'est très chronophage et certains sont très exigeants (exemple : orchestre à l'école).

Une nouvelle augmentation des tarifs a été appliquée mais reste insuffisante pour couvrir les besoins financiers de l'association. De plus, cette augmentation limite l'accessibilité à tous.

Un dernier point de la convention est à travailler : le volet 3 extrascolaire. Celui-ci n'a pas changé depuis 2014. Il doit permettre de définir quel service public l'association mène pour les collectivités. Selon, le fonctionnement actuel de l'association, il manquerait 30 000 euros/an.

A noter que certaines communes ont attribué des subventions à l'association. Depuis 3 ans, l'aide est passée de 0 euros à 14 000 euros. Cette évolution est vue positivement par l'association mais engendre une charge de travail supplémentaire car celle-ci doit réaliser une demande de subvention dans chaque commune pour des montants qui sont parfois faibles et instables car dépendant du nombre d'élèves inscrits. L'intégration de la participation des communes via un avenant à la convention actuelle permettrait de simplifier les démarches et favoriserait la stabilité financière de l'association.

→ L'association va mener un **DASES** avec l'association Famille Rurale afin d'affiner l'analyse économique.

#### **Des pistes pour la suite sont évoquées :**

- Solliciter une compensation financière auprès des communes limitrophes au territoire de la CCPCAM. => des courriers ont déjà été adressés par l'association
- Rencontrer les communes ne versant actuellement pas de subvention pour présenter le projet de l'association
- Etudier la possibilité du regroupement d'employeurs pour un poste de chargé de communication

- ✍ *Mise en place avec Mélanie d'une stratégie pour travailler le volet 3*
- ✍ *Le vice-président, Yves Le Moigne va échanger avec le président, Mickaël Kernéis pour la suite (travail du volet 3 et le projet de locaux)*
- ✍ *Définir comment la CC peut accompagner Kaniri sur la question du groupement d'employeur*

### **3/ priorisation des actions et projets 2025**

#### **➤ Présentation du résultat du questionnaire**

A noter que les travaux prévus à la crèche les poussins devront être menés pour permettre des bonnes conditions d'accueil des jeunes enfants.

### **4/ Informations et questions diverses**

#### **➤ France services**

Une réorganisation des permanences de France services est proposée liée à la maternité d'un des agents.

→ **Avis favorable de la commission.**

- ✍ Le recrutement pour le congé maternité devra être lancé dès la rentrée.*
- ✍ Adresser un mail signé par Yves Le Moigne à Pascal Prigent pour l'informer de cette nouvelle organisation*